Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 3 (1976)

Heft: 1

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

sommaire

Politique suisse	2	
Le Musée national suisse aujourd'hui	4	
Rétrospective 1975	7	
Communications officielles: – Le service postal		
des voyageurs en Suisse	9	
- Appel RDA	9	
 Appel Hongrie 	9	
 Carte suisse de vacances 	10	
 Paysages suisses sur des timbres de notre pays 	11	
Nouvelles locales	12	
Communications du Secrétariat des Suisses de l'étranger:		
- Une bonne nouvelle	17	
 Congrès 1976 des Suisses de l'étranger 	17	
 Coin du livre 	17	
– Muba 1976	17	
Camp d'été 1976	18	

Politique suisse

26 octobre 1975

Les électrices et les électeurs suisses ont élu le 26 octobre 1975 leur Parlement. Du coup, ils renouvelaient la totalité du Conseil national et la plus large part du Conseil des Etats. Les deux Chambres, dans la Confédération helvétique, sont strictement égales en droit. Voici la distribution des nouveaux venus:

	Conseil	Conseil des Etats
Socialistes	55 (+9)	
Radicaux	47 (-2)	15
Démocrates-chrétiens	46 (+2)	17
Démocrates du centre	21 (-2)	5
Indépendants	11 (-2)	1
Libér. et évangéliques	9	1 (-1)
Républ. et nationaux	6 (-5)	-
Commun. (PDT-POP)	4 (-1)	_
Socialistes autonomes	1 (+1)	-
Totaux	200	44

Désormais, la politique gouvernementale ne sera plus guidée que par les «Grandes lignes», déclaration unilatérale d'intention du Conseil fédéral (vieille maintenant de deux législatures).

Plusieurs grands traits ont marqué les élections parlementaires du 26 octobre 1975. Par exemple:

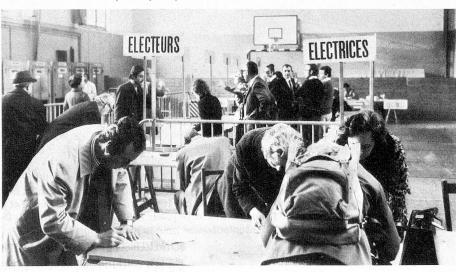
 Succès d'ensemble des quatre partis représentés, depuis 1959, au gouvernement central. Socialistes, radicaux, démocrates-chrétiens et démocrates du centre, à eux tous, gagnent 8 sièges de plus dans les deux Conseils.

- Victoires individuelles du Parti socialiste et, dans une moindre mesure, du Parti démocrate-chrétien. Le premier conquiert 10 fauteuils de plus aux Chambres, le second deux.
- Percée remarquable de la gauche romande au Conseil des Etats. Evénement jamais vu, trois députés socialistes de langue française y siégeront côte à côte. Le Genevois Willy Donzé et le Vaudois Jacques Morier-Genoud rejoignent le Neuchâtelois Pierre Aubert. Du coup, la députation romande à la Chambre des cantons devient quasiment proportionnelle dans les faits (trois socialistes, trois radicaux, trois démocrateschrétiens, un libéral). En Suisse alémanique, en revanche, le centre et la droite conservent leur écrasante surreprésentation. Comme devant, ils la doivent à plusieurs facteurs. Généralisation du système majoritaire pour l'élection des conseillers aux Etats (le Conseil national, depuis 1919, est soumis au mode proportionnel).

Important:

Soleure

Annoncez toujours à temps votre changement d'adresse à la représentation diplomatique ou consulaire auprès de laquelle vous êtes immatriculé.



Dans un local de vote (Photopress)

19